

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Travailleurs autochtones recevant des paiements de la Prestation canadienne d'urgence en 2020

par Kelsang Yangzom et Huda Masoud

Date de diffusion : le 3 août 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

---

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

---



## Travailleurs autochtones recevant des paiements de la Prestation canadienne d'urgence en 2020

Par Kelsang Yangzom et Huda Masoud

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions socioéconomiques disproportionnées sur les peuples autochtones, ce qui rend compte en partie de plus grandes vulnérabilités préexistantes, comme les faibles revenus, les niveaux plus élevés de pauvreté et l'insécurité alimentaire (Arriagada et coll., 2020a).

La recherche basée sur les données recueillies par approche participative a permis de découvrir qu'une proportion plus élevée de participants autochtones (36 %) ont déclaré que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence élevée ou modérée sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations financières ou de satisfaire à leurs besoins essentiels, comme le loyer ou l'hypothèque, les services publics et l'épicerie, par rapport aux participants non autochtones (25 %). De plus, parmi ceux qui ont perdu leurs emplois ou qui ont dû réduire leurs heures de travail, 65 % des participants autochtones ont déclaré des répercussions financières majeures ou modérées, tandis que 56 % des participants non autochtones ont déclaré la même chose (Arriagada et coll., 2020b).

Bien que les répercussions initiales de la pandémie sur le marché du travail étaient semblables chez les personnes autochtones et non autochtones, la relance a été plus lente chez les personnes autochtones au cours des six mois suivant le début de la pandémie (de mars à août 2020), en particulier chez les femmes et les jeunes autochtones (Bleakney, Masoud et Robertson, 2020).

Les répercussions historiques et actuelles de la colonisation, y compris le retrait des terres et des moyens de subsistance traditionnels ainsi que les obstacles au chapitre de l'accès aux études, ont été bien documentées et continuent d'entraîner des conditions et des expériences économiques et du marché du travail moins favorables pour les Autochtones (Reading et Wien, 2009).

En réponse au ralentissement économique causé par la COVID-19, le gouvernement fédéral a lancé le programme de Prestation canadienne d'urgence (PCU) le 6 avril 2020 parmi plusieurs programmes visant à fournir du soutien financier aux travailleurs canadiens qui ont été touchés par la pandémie. Le programme était offert du 15 mars 2020 au 26 septembre 2020 et fournissait jusqu'à 500 \$ par semaine aux Canadiens admissibles jusqu'à un maximum de 14 000 \$ sur 28 semaines.

Le programme de PCU était offert aux personnes résidant au Canada qui avaient au moins 15 ans et qui avaient cessé de travailler involontairement (c.-à-d. qui n'ont pas choisi de quitter leur travail) ou qui travaillaient un nombre réduit d'heures en raison de la COVID-19. Il fallait également qu'ils aient gagné un revenu d'emploi, de travail autonome, de prestations provinciales de congé de maternité ou parental ou de dividendes non admissibles d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou au cours des 12 mois précédant la date de la demande, n'aient pas reçu de prestations d'assurance-emploi au cours de la même période d'admissibilité et ne s'attendaient pas à gagner plus de 1 000 \$ en revenu d'emploi ou provenant d'un travail autonome pendant au moins 14 jours consécutifs au cours d'une période de quatre semaines.

Le présent article s'appuie sur des données administratives du programme de PCU pour les travailleurs au Canada couplées aux données tirées du questionnaire détaillé du Recensement de 2016 afin d'analyser les caractéristiques socioéconomiques des travailleurs autochtones qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019 et ont reçu la PCU entre mars et septembre 2020. Ces caractéristiques comprennent le secteur d'emploi, le revenu, le type de revenu admissible principal (travailleur autonome, employé, autre), la taille de l'entreprise ainsi que la géographie. Les

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



données sont désagrégées selon le sexe et le groupe d'âge et sont présentées séparément pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

L'analyse complète un communiqué précédent qui examinait la proportion des travailleurs qui recevaient la PCU parmi ceux qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019, y compris par identité autochtone, sexe et âge (Morissette et coll., 2021). L'étude reflète l'engagement de Statistique Canada à utiliser des données désagrégées, ce qui permettra de mieux comprendre les expériences de groupes de population spécifiques, notamment ceux qui sont plus vulnérables aux répercussions économiques de la pandémie.

## Environ 4 travailleurs autochtones sur 10 ont reçu la PCU en 2020

Parmi tous les travailleurs qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019, les travailleurs autochtones (39,2 %) étaient plus susceptibles d'avoir reçu la PCU que les travailleurs non autochtones (33,9 %) (tableau 1). Parmi les travailleurs des Premières Nations, 41,5 % ont reçu des paiements de la PCU en 2020. Les proportions correspondantes chez les travailleurs métis et inuits étaient de 36,2 % et de 40,3 %, respectivement.

En moyenne, les travailleurs autochtones ont reçu des versements de la PCU 0,6 semaine de plus que les travailleurs non autochtones (17,5 par rapport à 16,9 semaines).

Les proportions plus élevées de personnes recevant la PCU chez les travailleurs autochtones peuvent en partie s'expliquer par leur surreprésentation parmi les jeunes, dans des emplois moins bien rémunérés<sup>1</sup> et dans certaines industries, comme les services d'hébergement et de restauration et la construction, qui ont été plus lourdement touchées pendant la pandémie.

## Un peu plus de la moitié des jeunes autochtones et non autochtones ont reçu des paiements de la PCU

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont représenté la plus grande proportion de travailleurs autochtones (51,6 %) et non autochtones (52,1 %) qui ont reçu la PCU (tableau 1), car les jeunes en général ont connu de plus grandes pertes d'emploi et un taux de chômage plus élevé au printemps et à l'été de 2020 (Bleakney, Masoud et Robertson, 2020). De plus, les jeunes autochtones représentent une plus grande proportion de la population globale des jeunes au Canada (6,7 %) que la proportion de personnes autochtones parmi la population du Canada (4,9 %)<sup>2</sup>, ce qui explique en partie pourquoi les travailleurs autochtones étaient plus susceptibles de recevoir la PCU dans l'ensemble.

Plus de la moitié des jeunes des Premières Nations (52,8 %) et des jeunes Métis (51,0 %) ont reçu la prestation en 2020, et les jeunes femmes étaient plus susceptibles de la recevoir que les hommes. Parmi les Inuits, environ 41,9 % des travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont reçu un paiement de la PCU, ce qui est semblable à la proportion parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans). Les hommes inuits étaient plus susceptibles que les femmes inuites d'avoir reçu un paiement de la PCU dans les deux groupes d'âge.

La plus grande différence entre les proportions de travailleurs autochtones et non autochtones qui ont reçu la PCU, cependant, a été observée chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif. Les travailleurs autochtones du principal groupe d'âge actif étaient plus susceptibles d'avoir reçu la PCU (38,2 %) que leurs homologues non

1. Selon les données du Recensement de 2016, le revenu d'emploi médian des travailleurs inuits en 2015 était de 20 984 \$, suivi par celui des travailleurs des Premières Nations, qui s'élevait à 23 345 \$, et des travailleurs métis, qui s'élevait à 31 423 \$, tandis qu'il était de 34 013 \$ chez les travailleurs non autochtones.

2. La population autochtone comprend ceux déclarant des identités autochtones multiples ou des « identités autochtones non incluses ailleurs » dans le Recensement de 2016.



# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



autochtones (32,0 %), en particulier les hommes. Cela peut en partie être attribuable aux différences dans la réception de la PCU entre les travailleurs autochtones et non autochtones par industrie, comme il est discuté dans une section ultérieure. De plus, les hommes autochtones du principal groupe d'âge actif<sup>3</sup> sont surreprésentés dans des industries telles que la construction et les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien<sup>4</sup>, qui étaient les troisième et cinquième industries les plus touchées en matière de pertes d'emploi en septembre 2020, par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie en février 2020 (Enquête sur la population active, 2020).

### Tableaux 1

#### Pourcentage des travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des montants de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone, le sexe et le groupe d'âge, Canada

	15 ans et plus	De 15 à 24 ans	De 25 à 54 ans	55 ans et plus
	pourcentage			
<b>Tous les travailleurs présents au Recensement de 2016<sup>3</sup></b>	<b>34,1</b>	<b>52,1</b>	<b>32,3</b>	<b>29,8</b>
Autochtones <sup>2</sup>	39,2	51,6	38,2	31,4
Premières Nations	41,5	52,8	41,1	32,2
Inscrits	41,8	52,3	42,2	31,8
Non inscrits	40,5	53,7	38,2	33,2
Métis	36,2	51,0	34,1	30,5
Inuits	40,3	41,9	41,7	32,3
Non autochtones	33,9	52,1	32,0	29,8
<b>Femmes</b>	<b>35,3</b>	<b>54,0</b>	<b>33,4</b>	<b>30,6</b>
Autochtones <sup>2</sup>	39,5	53,5	38,4	31,2
Premières Nations	40,7	53,7	40,2	31,0
Inscrits	40,2	52,3	40,5	30,2
Non inscrits	41,9	56,6	39,4	33,8
Métis	38,1	54,7	35,8	31,4
Inuits	38,7	40,9	39,6	32,1
Non autochtones	35,2	54,0	33,2	30,5
<b>Hommes</b>	<b>33,0</b>	<b>50,2</b>	<b>31,1</b>	<b>29,2</b>
Autochtones <sup>2</sup>	38,9	49,6	38,1	31,5
Premières Nations	42,3	51,9	42,1	33,4
Inscrits	43,5	52,4	43,9	33,7
Non inscrits	39,0	50,8	36,9	32,6
Métis	34,4	47,5	32,4	29,7
Inuits	41,9	43,1	43,8	32,5
Non autochtones	32,7	50,2	30,8	29,1

1. Travailleurs qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019.

2. La caractéristique de l'identité autochtone est celle déclarée dans le questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Les données dans ce tableau sont limitées à la population qui était présente au Canada et qui vivait dans un ménage privé en 2016.

3. Ces caractéristiques étaient produites à partir d'un échantillon de 25 % de la population présente en 2016. Les pourcentages des totaux peuvent ne pas correspondre à ceux calculés pour la totalité de la population.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

3. Selon les données recueillies en 2019 à partir de l'Enquête sur la population active dans les provinces, qui excluent les personnes vivant dans les réserves. Veuillez consulter le [tableau 14-10-0023-01, Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles \(x 1 000\)](#) et le [tableau 14-10-0366-01, Emploi selon le groupe autochtone et l'industrie \(x 1 000\)](#).

4. Composés d'établissements participant principalement à des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services ainsi qu'à la gestion de sociétés et d'entreprises (Enquête sur la population active).



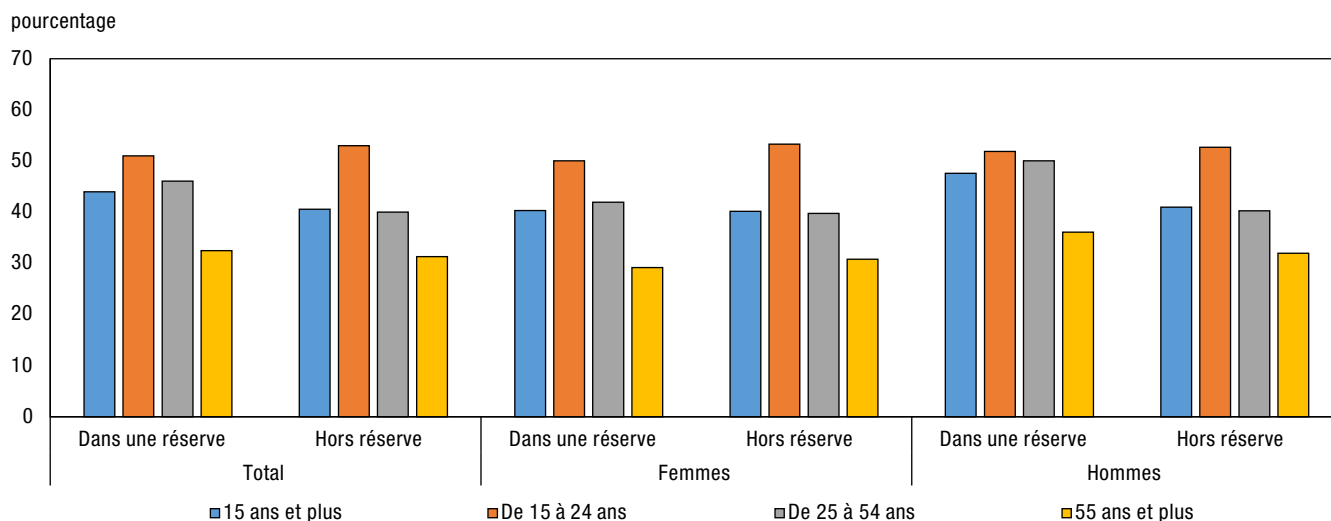
## La moitié des hommes membres inscrits des Premières Nations du principal groupe d'âge actif vivant dans des réserves ont reçu la PCU en 2020, comparativement à 4 sur 10 vivant hors réserve

Selon le Recensement de 2016, environ les trois quarts de la population des Premières Nations (76,2 %) avaient un statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités conformément à la *Loi sur les Indiens* (ci-après appelés « membres inscrits des Premières Nations »). Environ 44,2 % des membres inscrits des Premières Nations vivaient dans une réserve, tandis que le reste vivait hors réserve.

Bien que les proportions de travailleurs membres inscrits des Premières Nations (41,8 %) et de travailleurs des Premières Nations non inscrits (40,5 %) ayant reçu la PCU étaient semblables, les travailleurs membres inscrits des Premières Nations âgés de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles de recevoir la PCU (42,2 %) que ceux non inscrits (38,2 %).

De plus, les travailleurs membres inscrits des Premières Nations vivant dans des réserves étaient plus susceptibles (44,0 %) de recevoir la PCU que ceux vivant hors réserve (40,6 %), en particulier les hommes du principal groupe d'âge (25 à 54 ans) (tableau 1). Parmi les travailleurs membres inscrits des Premières Nations, environ la moitié (50,1 %) des hommes du principal groupe d'âge actif vivant dans des réserves recevaient la PCU, par rapport à 40,3 % des hommes du principal groupe d'âge actif qui vivaient hors réserve.

**Graphique 1**  
**Pourcentage des travailleurs membres inscrits des Premières Nations<sup>1</sup> ayant reçu des montants de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon la résidence dans une réserve ou hors réserve, le sexe et le groupe d'âge, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.



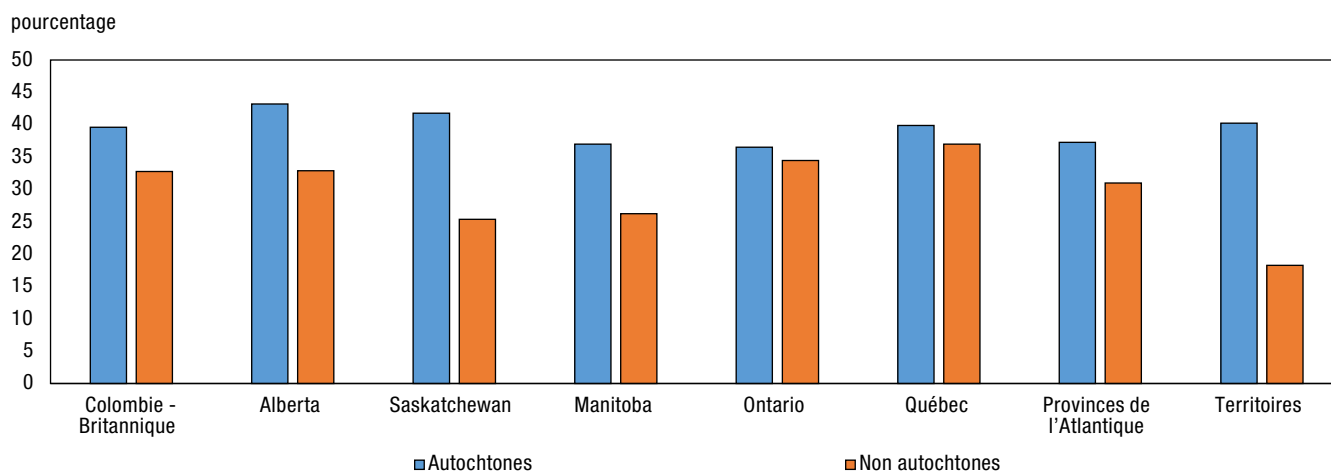
Les travailleurs faiblement rémunérés<sup>5</sup> font partie de ceux qui ont été le plus durement touchés par les confinements durant la pandémie. En 2015, le revenu d'emploi médian des membres inscrits des Premières Nations vivant dans des réserves était de 17 208 \$, par rapport à 25 894 \$ chez les membres inscrits des Premières Nations vivant hors réserve (Recensement, 2016). En particulier, le revenu d'emploi était considérablement plus faible chez les hommes membres inscrits des Premières Nations du principal groupe d'âge actif vivant dans des réserves (21 052 \$) que chez ceux vivant hors réserve (41 313 \$).

## L'Alberta avait la proportion la plus élevée de travailleurs autochtones recevant la PCU

Dans chaque province et chaque région, les travailleurs autochtones étaient plus susceptibles de recevoir la PCU que les travailleurs non autochtones, et la proportion la plus élevée était en Alberta (43,2 %), suivie par la Saskatchewan (41,8 %) (graphique 2). Les travailleurs non autochtones, en revanche, étaient plus susceptibles de recevoir la PCU au Québec (37,0 %) et en Ontario (34,5 %).

La proportion élevée de travailleurs autochtones recevant la PCU en Alberta reflète probablement le fait que cette province a connu le plus grand déclin du taux d'emploi sur douze mois (-11,8 points) chez les Autochtones (à l'exclusion des Premières Nations vivant dans des réserves) au cours de la période de six mois allant de mars à août 2020 (Bleakney, Masoud et Robertson, 2021). D'un autre côté, l'emploi sur douze mois chez les Autochtones (à l'exclusion des Premières Nations vivant dans des réserves) a diminué le moins en Saskatchewan au cours de la même période. Cependant, la province a la deuxième proportion la plus élevée de Premières Nations vivant dans des réserves au Canada en 2016 (Recensement, 2016) et, parmi les travailleurs, plus de la moitié (52,6 %) ont reçu la PCU en 2020.

**Graphique 2**  
Pourcentage des travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des montants de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone et la province ou région, Canada



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

5. Les travailleurs faiblement rémunérés sont définis comme ceux qui gagnaient moins de 16,03 \$ de l'heure, soit deux tiers de la rémunération médiane annuelle de 2019 de 24,04 \$ de l'heure.

# StatCan et la COVID-19 :

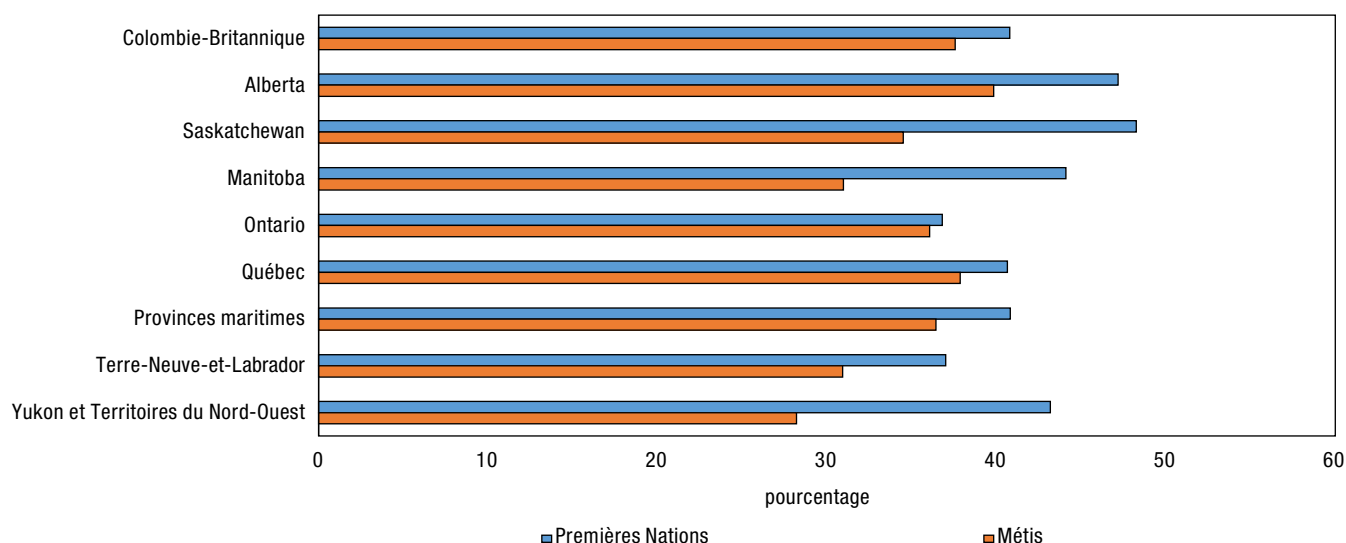
Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Parmi les travailleurs des Premières Nations, ceux vivant dans les Prairies étaient les plus susceptibles de recevoir la PCU. Les proportions les plus élevées ont été vues chez les travailleurs de la Saskatchewan (48,3 %), suivies de l'Alberta (47,2 %) et du Manitoba (44,1 %), et les taux les plus élevés étaient parmi ceux qui vivaient dans les réserves dans les trois provinces (graphique 3). D'un autre côté, les travailleurs des Premières Nations vivant en Ontario (36,8 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (37,0 %) étaient les moins susceptibles de recevoir la PCU.

Chez les Métis, l'Alberta avait le pourcentage le plus élevé de travailleurs recevant la PCU (39,8 %), suivi par le Québec (37,9 %) et la Colombie-Britannique (37,6 %). Les travailleurs métis de la région du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest étaient les moins susceptibles de recevoir la PCU (28,2 %).

**Graphique 3**  
**Pourcentage des travailleurs des Premières Nations et métis<sup>1</sup> ayant reçu des montants de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon la province ou région, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

## Les travailleurs inuits du principal groupe d'âge actif, habitant dans l'Inuit Nunangat étaient plus susceptibles de recevoir la PCU, alors que les travailleurs plus jeunes étaient plus susceptibles à l'extérieur de l'Inuit Nunangat

L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuits au Canada. Elle comprend quatre régions inuites : le Nunatsiavut (côte nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le Nunavut et la région inuvialuite (Territoires du Nord-Ouest). En 2016, il y avait 65 025 Inuits au Canada et près du trois quarts (72,8 %) d'entre eux vivaient dans les quatre régions de l'Inuit Nunangat : 46,4 % au Nunavut, 18,1 % au Nunavik, 4,8 % dans la région d'Inuvialuit et 3,5 % au Nunatsiavut (Recensement, 2016).

Les travailleurs inuits vivant dans l'Inuit Nunangat étaient plus susceptibles de recevoir la PCU (42,1 %) que ceux vivant à l'extérieur (36,2 %) (graphique 4). La plus grande différence a été observée chez les hommes : 44,6 % de ceux qui vivaient dans l'Inuit Nunangat recevaient la PCU, par rapport à 35,5 % de ceux qui vivaient à l'extérieur. De



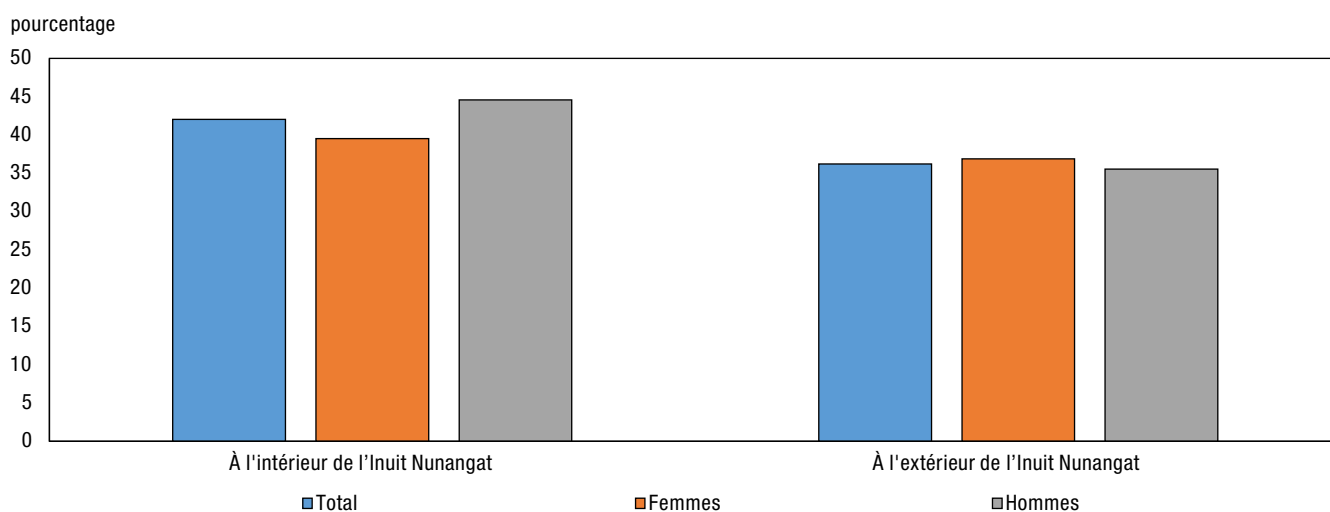




plus, les hommes inuits dans l'Inuit Nunangat (44,6 %) étaient plus susceptibles de recevoir la PCU que les femmes (39,5 %), alors que peu de différences ont été observées entre les deux sexes à l'extérieur des régions inuites.

Chez les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat, la plus grande proportion de la PCU reçue en 2020 a été observée chez les personnes âgées de 25 à 54 ans (45,3 %), alors qu'à l'extérieur de ces régions, les Inuits âgés de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles de recevoir des paiements (46,9 %).

**Graphique 4**  
**Pourcentage des travailleurs inuits<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, selon le sexe, Canada**



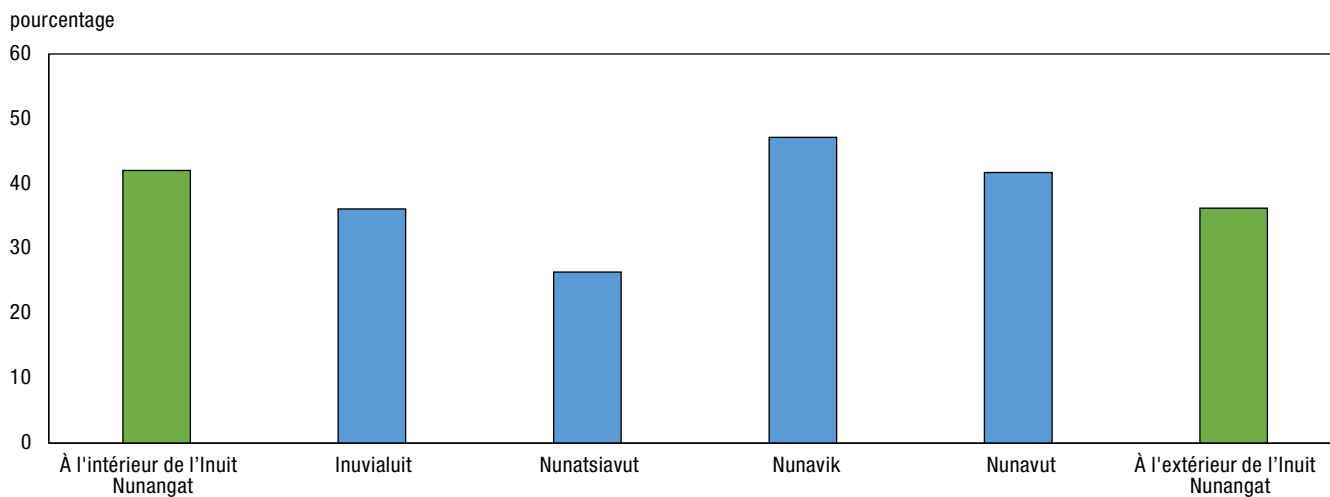
1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

Parmi les quatre régions de l'Inuit Nunangat, la proportion des travailleurs inuits qui recevaient la PCU en 2020 était plus élevée chez ceux vivant au Nunavik (47,1 %), suivis par ceux vivant au Nunavut (41,7 %) (graphique 5). Ceux vivant au Nunatsiavut étaient les moins susceptibles de recevoir la PCU (26,4 %).



**Graphique 5**  
**Pourcentage des travailleurs inuits<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat et selon la région inuite, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

## Plus des deux tiers des travailleurs autochtones dans les secteurs des *arts, spectacles et loisirs* ainsi que les *services d'hébergement et de restauration* ont reçu la PCU en 2020

Les travailleurs autochtones représentaient 3,3 % de l'ensemble de la population canadienne ayant un emploi en 2019, mais représentaient 4,5 % de tous les travailleurs dans les services d'hébergement et de restauration et de la construction<sup>6</sup>. Les baisses de l'emploi dans ces deux industries (-15,3 % et -8,1 %, respectivement) faisaient partie des deux plus grandes observées le plus élevée de travailleurs autochtones qui reçoivent la PCU par rapport aux travailleurs non autochtones.

Comme pour leurs homologues non autochtones, les travailleurs autochtones employés dans l'industrie des arts, spectacles et loisirs ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration étaient les plus susceptibles de recevoir la PCU en 2020. Parmi tous les travailleurs autochtones gagnant au moins 5 000 \$ en 2019 et employés dans chacune de ces industries, environ le deux tiers recevaient des paiements de la PCU (graphique 6). Des conclusions semblables ont été observées chez les travailleurs membres inscrits des Premières Nations et pour ceux vivant dans des réserves ou hors réserve, ainsi que chez les travailleurs métis et inuits, lorsqu'ils ont été examinés séparément.

L'emploi dans l'industrie des arts, spectacles et loisirs ainsi que des services d'hébergement et de restauration a été durement touché par les interruptions de l'activité économique en 2020. Dans l'ensemble, les travailleurs dans ces deux industries ont connu le plus grand déclin du nombre d'heures effectivement travaillées, de 44,8 % et de 41,2 %, respectivement, entre la période de mars à septembre 2019 et celle de mars à septembre 2020 (Morrisette et coll., 2021).

6. Selon les données recueillies en 2019 à partir de l'Enquête sur la population active dans les provinces et excluent les personnes vivant dans les réserves.

# StatCan et la COVID-19 :

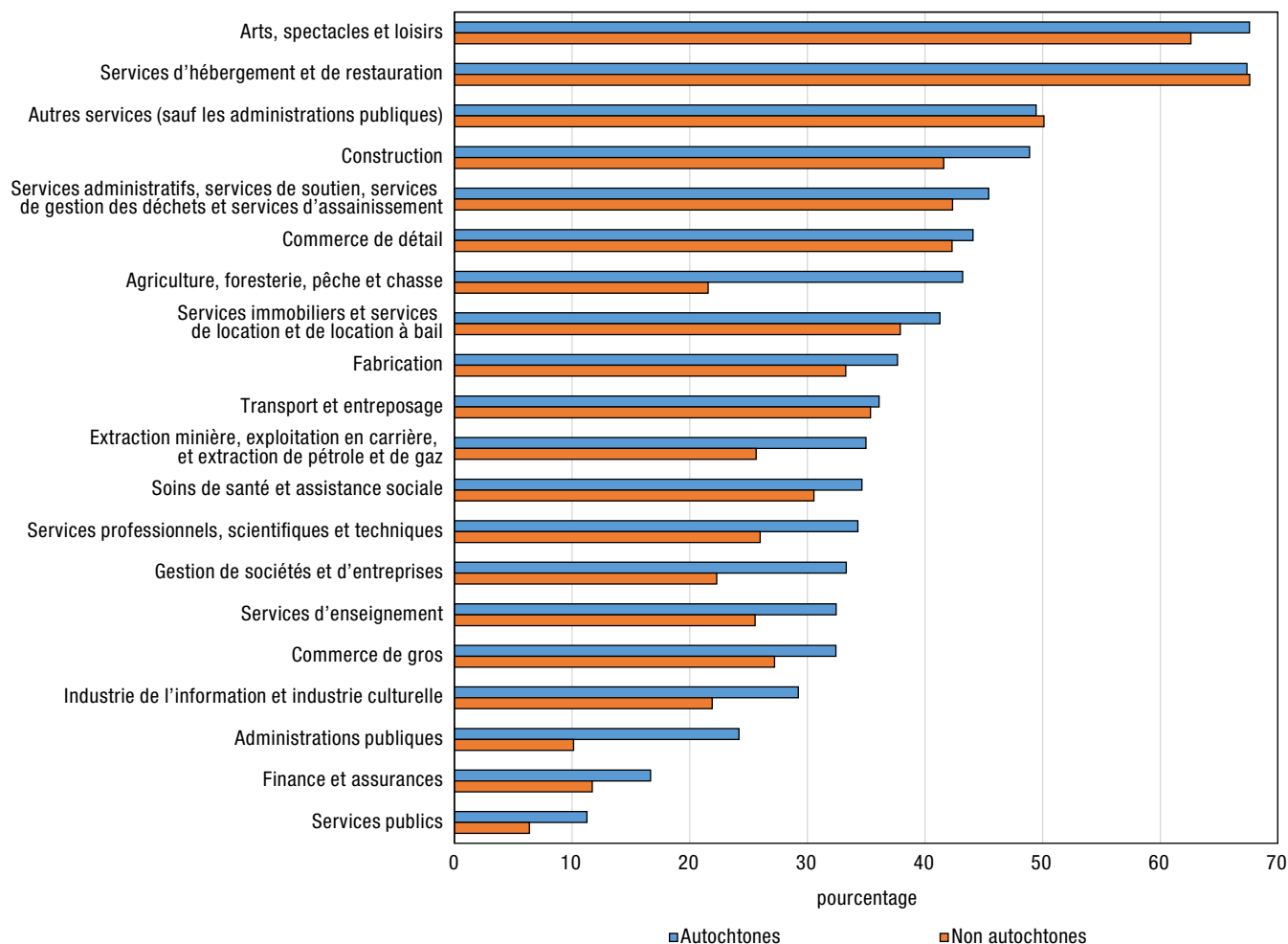
## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Près de la moitié des travailleurs autochtones dans l'industrie de la construction ont également reçu la PCU, avec des proportions plus élevées chez les travailleurs des Premières Nations (52,4 %) et inuits (53,9 %) que métis (44,5 %). Parmi les travailleurs des Premières Nations dans l'industrie de la construction, les membres des Premières Nations inscrits étaient plus susceptibles de recevoir la PCU (62,5 %), suivies par ceux vivant hors réserve (51,2 %) et les travailleurs des Premières Nations non inscrits (46,5 %).

Des conclusions semblables ont été observées chez les travailleurs autochtones dans l'industrie d'Agriculture, foresterie, pêche et chasse, avec la proportion recevant des paiements de la PCU plus de deux fois plus supérieure à celle des travailleurs non autochtones (43,2 % and 21,6 %, respectivement).

**Graphique 6**  
**Pourcentage des travailleurs ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone et le secteur d'emploi principal en 2019<sup>2</sup>, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.  
 2. Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017 (SCIAN, code à deux chiffres) obtenu du Registre des entreprises de la déclaration de revenus ou du feuillet T4 le plus élevé pour les travailleurs autonomes.  
**Source :** Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.



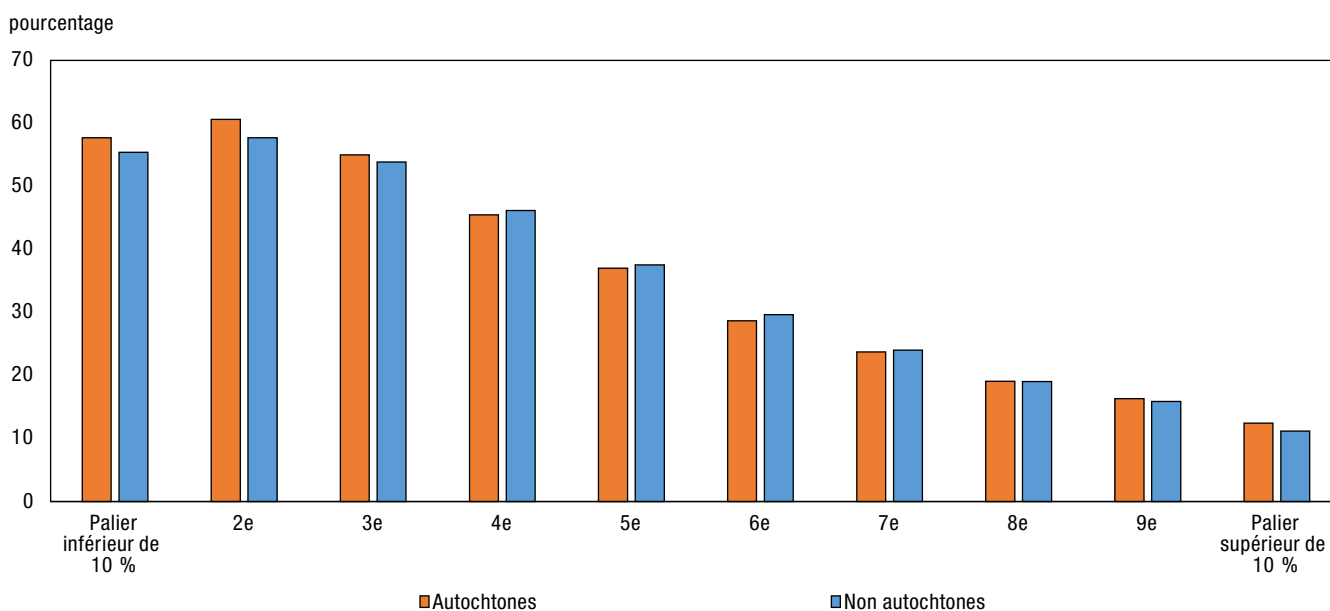
## La proportion de personnes recevant la PCU était plus élevée chez les travailleurs autochtones faiblement rémunérés

Selon les données de l'Enquête sur la population active, les travailleurs faiblement rémunérés<sup>7</sup> à l'échelle du Canada faisaient partie des plus durement touchés par le ralentissement du marché du travail causé par la COVID-19. Entre mars et août 2020, l'emploi chez les travailleurs faiblement rémunérés a chuté de 22,7 % en moyenne par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie en février 2020, alors qu'il a chuté de 5,4 % chez tous les autres employés, ce qui reflète les répercussions inégales des ralentissements économiques (Statistique Canada, 2020).

Conformément à cette tendance, les travailleurs autochtones ayant de faibles revenus annuels étaient également les plus susceptibles de recevoir des paiements de PCU. Parmi ceux ayant gagné au moins 5 000 \$ en 2019 et qui se trouvaient dans le palier inférieur de 10 % de la répartition du revenu d'emploi, plus de la moitié (57,7 %) ont reçu des paiements de la PCU en 2020, alors que seulement 12,5 % de ceux se trouvant dans le palier supérieur de 10 % en ont reçus (graphique 7).

Une tendance semblable a été observée chez les travailleurs non autochtones recevant des paiements de la PCU dans l'ensemble de la répartition du revenu d'emploi.

**Graphique 7**  
**Pourcentage des travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone et le décile de revenu d'emploi<sup>2</sup> en 2019, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.  
 2. Sont compris dans les gains le revenu d'un emploi selon le feuillet T4, le revenu net d'un travail autonome et les dividendes déterminés rapportés sur la déclaration T1.  
**Source :** Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

7. Les travailleurs faiblement rémunérés sont définis comme ceux qui gagnaient moins de 16,03 \$ de l'heure, soit deux tiers de la rémunération médiane annuelle de 2019 de 24,04 \$ de l'heure.



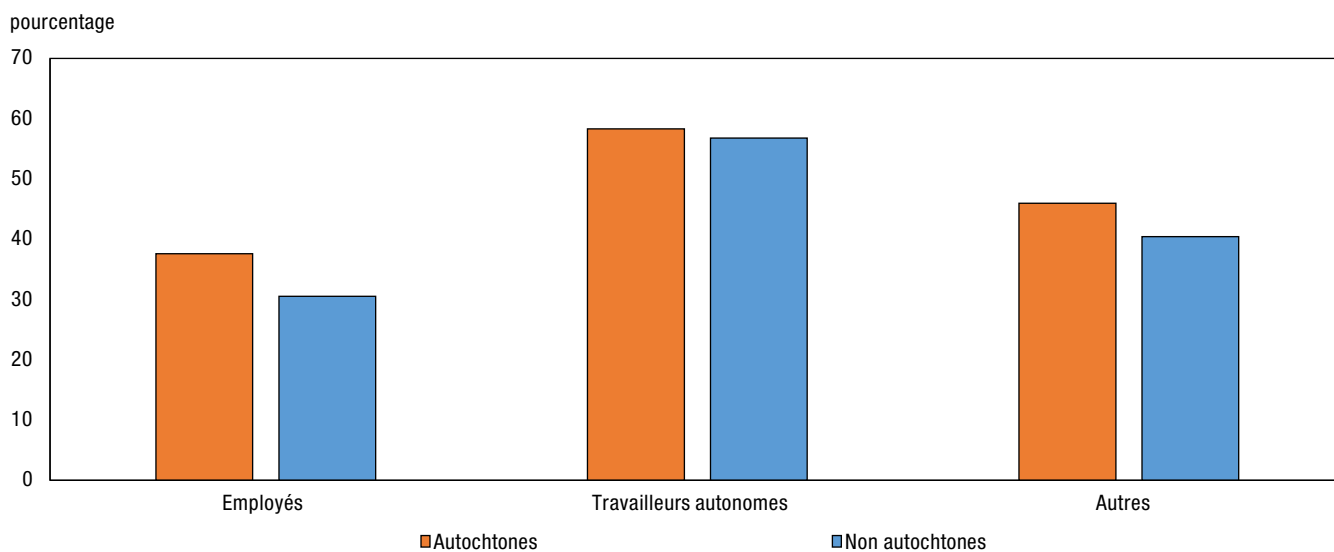
## La proportion de personnes recevant la PCU était plus élevée chez les travailleurs autochtones qui étaient travailleurs autonomes

Parmi tous les travailleurs autochtones qui étaient travailleurs autonomes<sup>8</sup> et avaient gagné au moins 5 000 \$ en 2019, environ 58,3 % ont reçu la PCU en 2020, par rapport à 37,6 % des employés<sup>9</sup> et 46,0 % de ceux ayant d'autres sources de revenus<sup>10</sup> (graphique 8). Une tendance semblable a été vue chez les travailleurs non autochtones, bien que dans de plus faibles proportions.

Ces résultats ont également été observés chez les travailleurs membres inscrits des Premières Nations et pour ceux vivant dans des réserves ou hors réserve, ainsi que chez les travailleurs métis et inuits, lorsqu'ils ont été examinés séparément. Cependant, chez les Inuits, les travailleurs qui ont gagné un revenu d'autres sources étaient aussi susceptibles que les travailleurs autonomes de recevoir la PCU.

La proportion plus élevée de travailleurs recevant la PCU chez les travailleurs autonomes peut refléter en partie les répercussions sur le marché du travail différentes qu'ont eues sur eux et les employés les confinements causés par la COVID-19 entre mars et septembre 2020. En particulier, les travailleurs autonomes ont connu un plus grand déclin sur douze mois du nombre total d'heures effectivement travaillées (-25,8 %) par rapport aux employés (-11,7 %) (Enquête sur la population active, 2020). De plus, le nombre de travailleurs autonomes en septembre 2020 était en baisse de 6,0 % par rapport à son niveau antérieur à la pandémie en février 2020, par rapport à un déclin de 3,3 % chez les employés.

**Graphique 8**  
**Pourcentage des travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone et le principal type de revenu admissible<sup>2</sup>, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

2. Les « autres » sources de revenus désignent le revenu provenant principalement de prestations provinciales liées à un congé de maternité ou parental ou de dividendes non admissibles.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

8. Les travailleurs autonomes dans les données administratives de la PCU désignent les travailleurs dont le principal type de revenu admissible pour les paiements de la PCU était un revenu provenant d'un travail autonome.

9. Les employés dans les données administratives de la PCU désignent les travailleurs dont le principal type de revenu admissible pour les paiements de la PCU était des gains d'emploi déclarés sur des feuillets T4.

10. Les travailleurs dans les données administratives de la PCU dont le principal type de revenu admissible était les prestations provinciales liées à un congé de maternité ou parental ou à des dividendes non admissibles sont désignés comme ayant d'« autres » sources de revenus.

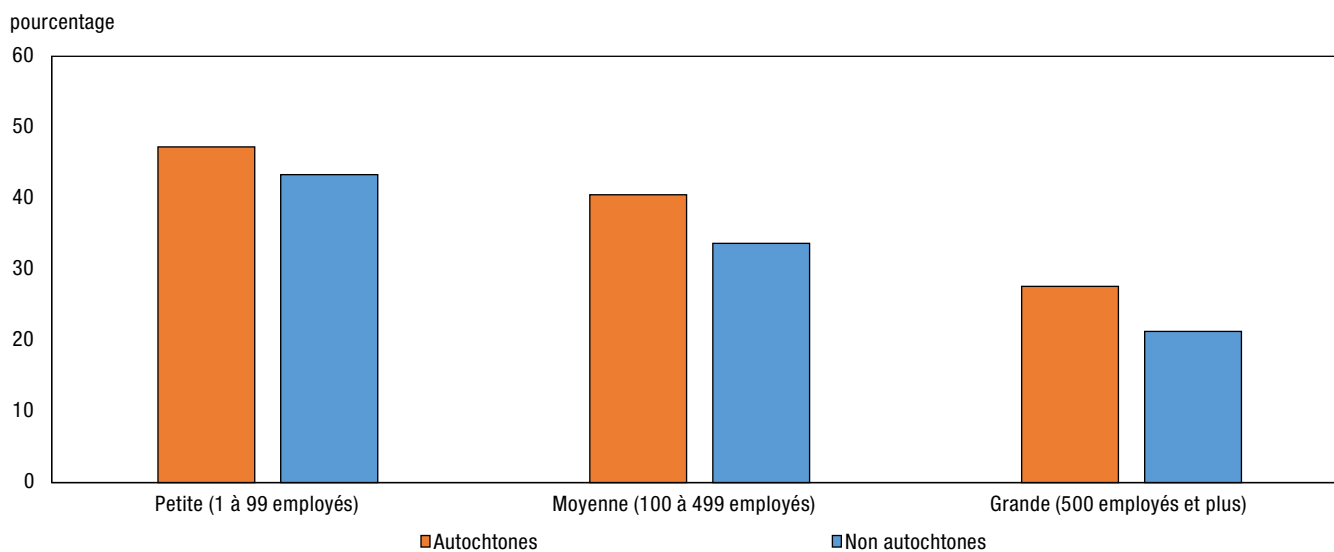


## Les travailleurs autochtones travaillant dans de petites entreprises étaient plus susceptibles de recevoir la PCU

Entre mars et septembre 2020, un peu moins de la moitié (47,3 %) des travailleurs autochtones employés par de petites entreprises ayant de 1 à 99 employés ont reçu la PCU, par rapport à 40,5 % de ceux travaillant dans des entreprises de taille moyenne et 27,6 % de ceux travaillant dans de grandes entreprises comptant 500 employés ou plus (graphique 9). Des conclusions semblables ont été observées chez les travailleurs non autochtones, bien que la proportion des travailleurs autochtones recevant la PCU selon toute taille d'entreprise soit demeurée plus élevée.

Selon les données de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE), bien que la majorité des entreprises au Canada aient été touchées par la pandémie, les petites entreprises ayant de 1 à 99 employés ont déclaré être davantage touchées (Tam et coll., 2020). Ils étaient plus susceptibles de déclarer une baisse de revenus de 40 % ou plus, d'être incapables de s'endetter davantage et de devoir par conséquent envisager une faillite.

**Graphique 9**  
**Pourcentage des travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone et la taille d'entreprise, Canada**



1. Parmi les travailleurs qui ont gagné 5 000 \$ ou plus en 2019.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.

## Résumé

Le ralentissement économique avait des répercussions disproportionnées sur les peuples autochtones, qui étaient plus vulnérables en raison de disparités préexistantes, comme des revenus plus faibles, des niveaux plus élevés de pauvreté et de l'insécurité alimentaire, trouvant leurs racines dans les répercussions historiques et continues de la colonisation.

Le présent article, qui s'appuie sur les données administratives du programme de la PCU pour les travailleurs au Canada couplées aux données tirées du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, a examiné les caractéristiques socioéconomiques des travailleurs autochtones qui ont reçu des paiements de la PCU entre mars et septembre 2020.

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Dans l'ensemble, les travailleurs autochtones étaient plus susceptibles de recevoir des paiements de la PCU que les travailleurs non autochtones en 2020, et des tendances semblables ont été observées pour les travailleurs autochtones et non autochtones parmi tous les sexes, tous les secteurs d'emploi, tous les revenus et toutes les tailles d'entreprise.

Les travailleurs autochtones qui avaient de 15 à 24 ans, qui étaient employés dans l'industrie des arts, spectacles et loisirs et des services d'hébergement et de restauration, avec des gains annuels relativement faibles, et qui étaient travailleurs autonomes ou travaillaient dans de petites entreprises étaient les plus susceptibles de recevoir la PCU. Ces conclusions sont conformes aux données de l'Enquête sur la population active, qui montre que ces travailleurs étaient les plus durement touchés par les ralentissements économiques.

De plus, la proportion des travailleurs des Premières Nations inscrits et non inscrits recevant la PCU était semblable, bien que les travailleurs membres inscrits des Premières Nations travaillant dans des réserves étaient plus susceptibles de recevoir des paiements en 2020 que ceux vivant hors réserve. Les travailleurs autochtones en Alberta et en Saskatchewan étaient les plus susceptibles de recevoir la PCU, alors que chez les travailleurs inuits, ceux vivant dans l'Inuit Nunangat étaient plus susceptibles de recevoir la PCU que ceux vivant à l'extérieur.

La proportion globale plus élevée de travailleurs autochtones recevant la PCU peut refléter, en partie, leur surreprésentation parmi les jeunes, dans des emplois moins bien rémunérés et dans certaines industries comme les services d'hébergement et de restauration et la construction, qui ont connu les plus grandes pertes d'emploi liées à la pandémie. Cependant, les taux d'emplois chez les personnes autochtones, en particulier ceux vivant dans des réserves et les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat, sont beaucoup plus faibles que ceux observés chez les personnes non autochtones. Étant donné que les personnes au chômage n'auraient pas été admissibles à la PCU, mais ont également été touchées par la pandémie, les différences dans la réception de la PCU observées ici entre les travailleurs autochtones et non autochtones sous-estiment probablement les répercussions disproportionnées de la pandémie sur les personnes autochtones.

## Source des données

Les données de la PCU utilisées dans la présente étude proviennent d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et contiennent des renseignements à propos des paiements de la PCU administrés en 2020 par EDSC et l'Agence du revenu du Canada. Sont compris dans les gains de 2019 le revenu d'un emploi selon le feuillet T4, le revenu net d'un travail autonome et les dividendes déterminés rapportés sur la déclaration T1.

Cette étude met l'accent sur les travailleurs qui ont reçu la PCU parmi ceux qui gagnaient au moins 5 000 \$ en 2019. Les travailleurs qui gagnaient au moins 5 000 \$ au cours des 12 mois précédant la date de la demande de PCU étaient également admissibles à la PCU, mais leurs renseignements sur l'emploi n'étaient pas disponibles à ce moment-là. De plus, ceux qui ont volontairement quitté leurs emplois n'étaient pas admissibles à la PCU, mais ces renseignements n'ont pas été intégrés dans l'ensemble de données.

L'ensemble de données sur la PCU a été couplé aux données du recensement, et seulement les enregistrements qui ont été couplés au questionnaire détaillé du Recensement de 2016 sont inclus dans cette analyse. Par exemple, ceux qui n'étaient pas au Canada au moment du Recensement et ceux vivant dans des logements collectifs sont exclus. L'ensemble des données est donc assujéti à la sous-couverture potentielle.

Dans la présente étude, les personnes autochtones sont celles qui se sont désignées comme des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans le questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Le terme « Premières Nations » englobe les membres vivant dans des réserves ainsi que ceux vivant hors réserve, et comprend les Premières Nations inscrits et non inscrits.

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



### Références

Arriagada, P., Hahmann, T. et O'Donnell, V. (2020a). « [Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).

Arriagada P., Frank, K., Hahmann T., Hou, F. (2020b). « [Répercussions économiques de la COVID-19 chez les Autochtones](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).

Bleakney A., Masoud H., Robertson, H. (2021). « [Répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones vivant hors réserve dans les provinces : mars 2020 à août 2021](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).

Bleakney A., Masoud H., Robertson, H. (2020). « [Les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones : mars à août 2020](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).

Gouvernement du Canada. (2022). « [Prestation canadienne d'urgence \(PCU\) auprès de l'ARC](#) ».

Morissette R., Turcotte M., Bernard A., Olson, E. (2021). « [Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).

Reading, C., et Wien, F. (2009). « [Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones](#) ». Prince George [C.-B.] : Centre de la collaboration nationale de la santé autochtone.

Statistique Canada. 2020. « [Le Quotidien, Enquête sur la population active, septembre 2020 \(statcan.gc.ca\)](#) ».

Statistique Canada. 2020. « [Le Quotidien, Enquête sur la population active, août 2020 \(statcan.gc.ca\)](#) ».

Statistique Canada. 2020. « [Les répercussions sociales et économiques de la COVID-19 : Le point après six mois](#) ». (Produit n° 11-631-X au catalogue).

Statistique Canada. [Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles \(x 1 000\)](#).

Statistique Canada. [Tableau 14-10-0366-01 Emploi selon le groupe autochtone et l'industrie \(x 1 000\)](#).

Statistique Canada. [Tableau 14-10-0036-01 Heures effectivement travaillées selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées \(statcan.gc.ca\)](#).

Statistique Canada. (2016). [Industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) 2012 \(425\), statistiques du revenu d'emploi \(3\), plus haut certificat, diplôme ou grade \(7\), identité autochtone \(9\), travail pendant l'année de référence \(4\), âge \(5A\) et sexe \(3\) pour la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé en 2015 et ayant déclaré un revenu d'emploi en 2015, dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement, Recensement de 2016 - Données-échantillon \(25 %\) \[statcan.gc.ca\]](#). [Tableau de données]. Recensement de la population de 2016, Statistique Canada (produit n° 98-400-X2016359 au catalogue).

Tam S., Sood S., Johnston, C. (2020). « [Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, troisième trimestre de 2020](#) ». StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Statistique Canada (produit n° 45-28-0001 au catalogue).



# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Annexe

**Tableau A1**  
**Pourcentage de travailleurs<sup>1</sup> ayant reçu des paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020, selon l'identité autochtone, le sexe et le secteur d'emploi principal en 2019<sup>2</sup>, Canada**

	Autochtones			Non autochtones		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	43,2	39,0	44,7	21,6	23,8	20,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	35,0	33,4	35,3	25,6	20,1	26,8
Services publics	11,3	10,6	11,5	6,4	6,2	6,4
Construction	48,9	46,3	49,3	41,6	38,4	42,1
Fabrication	37,7	40,5	36,7	33,3	36,9	31,9
Commerce de gros	32,4	36,7	30,6	27,2	29,8	25,9
Commerce de détail	44,1	46,6	40,9	42,3	44,8	39,4
Transport et entreposage	36,1	40,1	34,4	35,4	36,8	34,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	29,2	32,8	25,9	21,9	24,3	20,4
Finance et assurances	16,7	17,4	15,3	11,7	11,6	11,9
Services immobiliers et services de location et de location à bail	41,3	41,8	40,9	37,9	38,0	37,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	34,3	36,8	31,6	26,0	28,9	23,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	33,3	33,9	32,8	22,3	23,0	21,6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	45,4	47,2	44,2	42,3	45,6	39,7
Services d'enseignement	32,5	35,0	26,1	25,6	28,2	19,8
Soins de santé et assistance sociale	34,6	35,6	29,4	30,6	32,1	23,8
Arts, spectacles et loisirs	67,6	70,1	64,3	62,6	64,2	61,0
Services d'hébergement et de restauration	67,4	68,8	65,1	67,6	68,0	67,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	49,5	53,8	43,3	50,1	56,7	42,4
Administrations publiques	24,2	23,7	24,9	10,1	11,0	9,0

1. Travailleurs qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019 et qui étaient en mesure d'être classés selon les codes de l'industrie de leur employeur ou leur entreprise en 2019.

2. Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017 (SCIAN, code à deux chiffres) obtenu du Registre des entreprises de la déclaration de revenus ou du feuillet T4 le plus élevé pour les travailleurs autonomes.

Source : Statistique Canada, Prestation canadienne d'urgence couplées à celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, mars 2020 à septembre 2020.